

DEUXIÈME PARTIE

L'action physiologique des médicaments.

L'organisation physiologique du corps humain repose sur une série d'organes systématisés ayant des actions diverses, mais liées entre elles par la plus grande solidarité. S'il est vrai de dire que la fonction ne saurait exister sans l'organe, la circulation sans le cœur et les vaisseaux, la respiration sans les poumons, la digestion sans le tube digestif, on peut affirmer avec une égale vérité que sans les fonctions les organes n'existeraient pas, puisqu'on supprimerait du coup la nutrition générale, et par conséquent la formation et le maintien des tissus, bases de la vie physiologique (je n'ai pas à m'occuper ici du principe vital par excellence, l'âme, sans laquelle l'homme ne serait qu'un animal). Non seulement l'organisme humain assimile ce dont il a besoin pour se nourrir, mais il élimine à l'aide d'organes appelés émonctoires les substances inutiles ou nuisibles. Enfin, par son système nerveux, il régularise ses diverses fonctions et se maintient constamment en relation avec le monde extérieur.

Cette solidarité des organes et des fonctions est tellement complète, que la moindre déviation de l'état normal, soit organique, soit fonctionnelle, constitue une maladie, et qu'un organe malade est tout de suite un danger pour l'organisme en général. C'est alors que le médecin intervient pour rétablir, dans la mesure du possible, l'intégrité de l'organe ou de ses fonctions. Il emploie dans ce but divers remèdes, et entre autres